

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Bretagne
et gendarmerie pour la zone de défense
et de sécurité Ouest

Décision n° 10660 du 3 mai 2020
portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la gendarmerie
pour la zone de défense et de sécurité Ouest

NOR : INTJ2008277S

Le commandant de la région de gendarmerie de Bretagne et de la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 45686 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929980S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} mai 2020 :

Perrier	Jérôme	NIGEND : 163 202	NLS : 8 019 983
----------------	--------	------------------	-----------------

Article 2

Les adjudants dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant-chef le 1^{er} mai 2020 :

Robic	Yann	NIGEND : 164 349	NLS : 8 021 079
Branger	Damien	NIGEND : 134 093	NLS : 5 294 910
Haméon	Johann	NIGEND : 152 568	NLS : 8 010 431

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} mai 2020 :

Guillonneau	Michel	NIGEND : 162 529	NLS : 8 019 433
Lecardonnel	Adrien	NIGEND : 218 066	NLS : 8 071 038
Delangue	Grégory	NIGEND : 238 094	NLS : 8 082 731
Horvath	Maxime	NIGEND : 235 262	NLS : 8 086 460

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} mai 2020 :

Alili	Brahim	NIGEND : 352 481	NLS : 8 143 224
Hautecoeur	François	NIGEND : 348 877	NLS : 8 045 123
Moriceau	Jonathan	NIGEND : 229 941	NLS : 8 077 455
Avril	Romain	NIGEND : 349 862	NLS : 8 117 044
Carlier	Eric	NIGEND : 338 162	NLS : 8 106 458

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 3 mai 2020.

*Le général de corps d'armée,
commandant la région de gendarmerie de Bretagne
et la gendarmerie pour la zone de défense et de sécurité Ouest,
A. Pidoux*